

---

## Les espaces nationaux

André BURGUIÈRE  
EHESS  
aburg@ehess.fr

Monica HEINTZ  
IUF, Université Paris Ouest Nanterre la Défense  
Monica.heintz@u-paris10.fr

---

**Monica Heintz** : Depuis une vingtaine d'années la revue *Ethnologie française* publie ce que l'on appelle « les numéros étrangers ». Le premier, consacré à « L'Italie », a été publié en 1994. Suite à ce premier exercice, dès 1995 la direction de la revue décide de publier chaque année un numéro dédié à un pays européen. La Roumanie, la Russie, l'Allemagne, le Portugal, l'Espagne, la Bulgarie, la Suisse, la Finlande, l'Ukraine, la Grèce, la Hongrie, la Grande-Bretagne, la Suède, la Norvège, la Pologne, l'Irlande ont fait successivement l'objet d'un numéro spécial. D'autres sont en projet. Arrivée en 2007 dans le comité de rédaction de la revue, je me suis demandé si cette identification de l'espace culturel à un « espace national » ou du moins étatique, qui sous-tend la publication d'un numéro par pays, avait encore un sens, surtout en Europe.

Profitant de la présence d'André Burguière, un historien lié à l'École des Annales, dans le comité de rédaction de la revue, j'ai souhaité en discuter avec lui. J'y suis d'autant plus encouragée qu'il a dirigé avec Jacques Revel une *Histoire de France* en quatre volumes qui interroge les notions d'« histoire nationale », d'« espace national », de « caractère national », au lieu

de considérer cette histoire comme allant de soi. Pour retrouver son caractère problématique, cette histoire de France a troqué le plan chronologique habituel, partant de Clovis ou des Gaulois, contre un plan thématique [Burguière et Revel, 1989-93]. En tant qu'anthropologue anglo-saxon, j'ai découvert, durant ma formation, le débat entre une vision « essentialiste » et une vision « constructiviste » du caractère national, et la rupture que l'année 1983 avait représentée pour les anthropologues avec la publication d'*Imagined Communities* de Benedict Anderson [1983], de *Nations and Nationalism* d'Ernest Gellner [1983] et du volume édité par Eric Hobsbawm et Terence Ranger, *The Invention of Tradition* [1983]. Le point de vue constructiviste que ces trois ouvrages proposaient sur le fait national s'était largement imposé parmi les anthropologues à la fin des années 1990.

Comme historien, vous abordez forcément la problématique de la nation, sinon avec un point de vue, du moins avec une culture différente. J'aimerais savoir d'abord quel crédit vous accordez au concept d'identité nationale que la revue accepte implicitement en publiant, tous les ans, un numéro sur un pays d'Europe

et quelle impression vous avez retiré de la tâche que vous avez eue, comme membre du comité de rédaction, de suivre la préparation de plusieurs de ces numéros « étrangers » ?

**André Burguière** : Effectivement, parmi les tâches que l'on m'a confiées au sein du comité de rédaction, c'est le travail d'accompagnement des numéros « nationaux » qui m'a le plus intéressé. Chaque numéro a été pour moi une expérience de dépaysement : non seulement parce qu'il proposait un usage spécifique de l'approche ethnologique, expliqué en général en début de numéro par un article présentant l'héritage intellectuel, les courants, les problématiques des ethnologues du pays concerné, mais aussi parce que l'orientation intellectuelle des ethnologues ne renvoyait pas uniquement aux problèmes généraux de la discipline. Elle avait des liens évidents avec l'histoire de leur pays. Elle reflétait un assemblage de constantes, de particularités issues de l'itinéraire suivi par la construction du pays comme nation que l'on peut appeler le caractère national, si l'on entend par là, pour reprendre l'expression de Clifford Geertz, la tendance des sociétés « à se paraphraser », à se transformer à l'intérieur d'un ensemble de constantes sociales et culturelles.

Le sentiment de dépaysement est naturel et même recommandé dans la posture ethnologique. Il est moins naturel pour l'historien qui a tendance à considérer le parcours d'une nation comme prédestiné, comme allant de soi. C'est le cas pour l'approche classique de l'histoire nationale, conçue comme porteuse d'une mission, d'une signification prophétique. Le courant historique auquel j'appartiens, l'école des Annales, avait choisi de tourner le dos à cette tradition. J'ai été habitué assez tôt dans ma formation d'historien à m'intéresser aux sciences sociales qui voisinent avec l'histoire et j'ai contracté, par ma participation à l'enquête de Plozevet, le virus de l'interdisciplinarité [Burguière, 1975].

Comme tous les disciples d'Ernest Labrousse, mes modèles et mes aînés, Agulhon, Deyon, Furet, Goubert, Le Roy Ladurie, Jacques et Mona Ozouf, Michèle et Jean-Claude Perrot, Richet et bien d'autres se réclamaient des idées de Marc Bloch et de Lucien Febvre invitant les historiens à dépasser le galloentrisme et même l'eurocentrisme, j'ai finalement choisi de travailler sur la France. La France moderne que j'étudiais ne m'intéressait pas comme nation, mais comme type de société, comme modèle de société, en l'occurrence pour moi la société

d'Ancien Régime [Burguière, 2006]. À tort ou à raison l'abandon du problème national manifestait une volonté de rupture de ce courant historique avec la tradition qui centrait l'analyse sur l'État, les institutions et la vie politiques. L'histoire de France était d'autant moins problématisée en elle-même qu'elle était pensée, dans le schéma narratif fixé par le courant romantique des années 1820, comme un modèle pour l'histoire universelle. La longue marche du peuple français vers la liberté, semée de crises, de tragédies mais jamais abolie, ne faisait qu'ouvrir la marche pour l'émancipation de l'Humanité.

C'est un peu le hasard qui m'a conduit à m'intéresser en historien, au phénomène national. L'année du sommet du G8 à Versailles, en 1982, j'ai été approché par l'Élysée pour écrire une « Présentation de la France à travers son histoire » sous la forme d'une brochure illustrée qui devait être offerte à « Ronald Reagan et Margaret Thatcher ». J'avais trois mois pour écrire deux cents pages environ. J'ai trouvé la proposition tellement folle que je l'ai acceptée. Comme je ne me voyais pas dérouler un récit chronologique commençant avec Vercingétorix ou avec Clovis, je me suis demandé ce qu'il y avait de français dans l'histoire de la France. J'ai cherché à dégager les spécificités de cette histoire qui la différencient des histoires des autres pays.

Chaque histoire nationale est particulière. Je parlais de l'hypothèse que l'identité nationale n'est pas un phénomène purement imaginaire ou purement idéologique, comme l'affirment Benedict Anderson, Ernest Gellner ou même Pierre Nora. C'est une réalité ; une réalité immatérielle ou plutôt culturelle mais une réalité perceptible. Rendue manifeste par une série de traits idiosyncrasiques, elle est plus aisément perceptible pour les étrangers, les immigrants que pour les nationaux eux-mêmes. Il y a donc quelque chose de singulier, d'irremplaçable dans l'identité nationale, mais contrairement à ce que prétend l'idéologie nationale, cette singularité est la chose du monde la mieux partagée, car on la retrouve dans chaque nation. Elle est une forme de différenciation culturelle parmi d'autres comme l'identité régionale, familiale, etc.

Cette singularité n'est pas tombée du ciel. Elle n'est pas l'émanation du territoire ou du milieu naturel. Elle est le produit d'une histoire. La singularité de chaque nation, c'est d'avoir été façonnée par un parcours historique particulier où le hasard s'est marié à la nécessité. Quelques nations se perçoivent naturellement comme de l'anomalie, comme issue d'une histoire

radicalement différente. C'est le cas du Japon où l'on ne cesse de publier des essais sur le thème « Pourquoi sommes-nous différents des autres ? ». Car les Japonais se perçoivent comme radicalement différents du reste de l'Asie. C'est le cas aussi des Allemands qui ont inventé le concept de *Sonderweg* (c'est-à-dire « déviation » ou « chemin à part ») pour penser leur propre histoire. Cette particularité est, à leurs yeux, profondément ambivalente. D'un côté, ils en sont fiers car elle les distingue des autres nations. De l'autre, ils la redoutent et la détestent car elle les a souvent menés à la catastrophe.

Mais la plupart des nations considèrent leur histoire et leur identité comme des modèles, non comme des exceptions. C'est le cas de la France qui conçoit son histoire depuis que l'école libérale des années 1820 avec Guizot, Augustin Thierry, Michelet, en a fixé le schéma narratif comme une « lutte de classes » (Marx leur a emprunté le concept) des dominés, les paysans soumis au servage et les bourgeois méprisés, contre la domination féodale. Ainsi se déploie l'histoire de France de la féodalité à la Révolution comme une longue marche vers la liberté. Si le modèle narratif de l'histoire nationale à la française a été repris par les historiographies de bien d'autres nations, c'est sans doute en raison de « l'universalisme de la langue et de la culture françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle » et de leur rayonnement.

Mais il vient de plus loin. Son messianisme vient sans doute du récit biblique. Car la plupart des nations européennes voient dans leur histoire l'accomplissement d'une mission (c'est le cliché du « peuple élu ») et d'une mission pour le reste du monde. Lucette Valensi l'a superbement montré dans *La glorieuse bataille des trois rois* [1992] à propos de la mémoire de la bataille contre les infidèles au Maroc où le jeune roi du Portugal, Sébastien, a perdu la vie avec toute une partie de la noblesse portugaise. Sa disparition a entraîné l'absorption par l'Espagne du Portugal et de son empire pendant près d'un siècle. Cette disparition et le mythe de son retour prochain ont alimenté une vision christique de la mission planétaire du Portugal. Dans le cas de la France, la vision a investi très tôt la culture écrite avec les premières « Chroniques de France » commandées par Saint Louis aux moines de Saint-Denis. Rompant avec la tradition ecclésiastique d'une histoire universelle prolongeant le temps biblique, ces chroniques inventent un récit rythmé par les hauts faits des rois de France, identifiant le peuple à la geste de ses

rois. Cette identification est la matrice d'où naîtra l'idée nationale.

La précocité de la culture française qui invente le genre « histoire nationale » dès le XIII<sup>e</sup> siècle provient du souci de propagande des rois capétiens. Elle est donc, par elle-même, un effet de la singularité française : celle d'un État souverain, la monarchie capétienne, installé très tôt, à la fin du X<sup>e</sup> siècle et qui s'est maintenu durant huit siècles. L'État joue un rôle décisif dans tous les parcours nationaux car il est toujours le principal levier de la reproduction sociale et de la reproduction culturelle. Mais dans le cas de la France, du fait de sa précocité et de sa longévité, l'État monarchique a pesé lourd. C'est lui qui a forgé dans le même mouvement la société française et la nation.

Est-ce lui qui a fabriqué le territoire national ? Oui et non. Car la construction de la France comme espace national n'obéit à aucun plan ni aucune construction progressive, mais à une série d'extensions et de retraits, en partie aléatoires. En revanche on peut dire avec Marc Bloch et Fernand Braudel que la France est le produit de son espace : péninsule de l'Europe, cet espace a été le point d'arrivée de nombreuses migrations. C'est un espace très peuplé, dès l'époque gauloise, du fait de la présence de grands bassins fertiles. D'où une articulation en pays (*pays*) ayant chacun une petite capitale et ses particularités, source de cette diversité française culturelle et paysagère, qui a paradoxalement résisté à des siècles de centralisation. À la veille de la Révolution, la France, à la différence de la Grande-Bretagne et de l'Espagne, ne constitue pas encore un marché national unifié. Mais son peuplement abondant (au XVIII<sup>e</sup> siècle encore la France est trois fois plus peuplée que la Grande-Bretagne) a permis l'installation d'un État fort, puisque ce dernier pouvait compter sur des prélèvements importants. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, la France qui est beaucoup plus vaste et plus peuplée que tous les États voisins, est une sorte de Chine de l'Europe.

Voici quelques-uns des thèmes que j'avais évoqué dans le texte de ma « commande d'État » et que nous avons repris, Jacques Revel et moi, dans l'ouvrage que nous avons codirigé. L'ouvrage n'a pas connu immédiatement le succès d'autres *Histoires de France* qui s'écartaient moins, par leur plan et leurs analyses, du modèle traditionnel. Il bousculait les habitudes des historiens, du public. Mais il ébranlait surtout, par sa démarche critique, la dimension mythologique du récit national. Je pense néanmoins qu'à défaut d'avoir été un « best-seller », cette *Histoire* sera un « long-seller ».

Les numéros « nationaux » d'*Ethnologie française* ne répondent pas directement au même questionnement car ils ne l'abordent pas frontalement, mais c'est en cela qu'ils me plaisent. Cette mise entre parenthèses de l'histoire est à rapprocher de la spécificité de la discipline ethnologique, mais pas uniquement. Elle est le parti pris des ethnologues issus de ces pays qui sont en charge d'écrire leurs ethnologies. C'est ce parti pris de la revue *Ethnologie française* de donner la parole à un autre pays pour une auto-présentation, qui m'intéresse dans la démarche car il postule un comparatisme implicite : pour comprendre la France il faut comprendre les nations qui sont autour d'elle. Et je rappellerai que le dernier projet – malheureusement non accompli – du père fondateur des Annales, Marc Bloch, à la fin de sa vie, était d'écrire une histoire de la France, mais une « histoire de la France dans le cadre de l'histoire de l'Europe ». Je crois que ce que fait ici *Ethnologie française* est une ethnologie de la France dans le cadre des ethnologies de l'Europe.

**M. H.** : Vous avez utilisé le mot « présentation » de la France pour parler de la commande de l'Élysée. On remarque dans la préparation de ces numéros « étrangers » que les anthropologues locaux qui sont en charge de la coordination du numéro tiennent toujours à faire une présentation du pays, mais aussi une présentation de la façon dont l'anthropologie s'est développée dans leur pays. Ce qui les amène parfois à donner de la discipline un visage beaucoup plus moderne que celui qu'elle a en réalité dans le pays en question. Je souhaiterais revenir avec vous sur cette question de « présentation », parce que effectivement le fait de donner la parole à l'ethnologie locale, aux nationaux, pour étudier leur propre pays rentre aussi dans une logique qui s'est développée depuis les années 1980 en anthropologie avec le postmodernisme ; une logique qui conduit à donner la parole aux « indigènes ». Sauf qu'on n'a jamais osé utiliser le terme d'« indigènes » pour désigner des populations européennes, et encore moins les anthropologues issus de ces populations. Mais y a un écho de postmodernisme dans cet encouragement donné à une anthropologie de la Pologne faite

par les anthropologues polonais, une anthropologie de la Russie par les anthropologues russes, etc. Ce droit à la parole répond d'ailleurs aux critiques qui sont faites par les anthropologues de ces pays, mécontents de voir leurs collègues occidentaux venir les « étudier » et les utiliser comme informateurs.

Le danger de ce type d'auto-présentation est de donner une image tronquée de ce qui se passe dans les

pays en question. C'est toujours un anthropologue local qui coordonne le numéro – même si cela se fait en concertation avec le comité de la revue. Et c'est lui qui va choisir de solliciter tel ou tel auteur, en fonction de l'image de la discipline ou du pays qu'il veut mettre en valeur. Or, les anthropologues résidant et faisant des recherches sur leur propre pays, ne transcrivent pas ou n'arrivent pas à souligner dans leurs écrits, tout ce qui, dans leur expérience personnelle et historique, détermine leur compréhension des phénomènes qu'ils étudient. Car par une occultation voulue ou tout simplement inconsciente, ils laissent dans l'ombre la part d'histoire qui leur fait défendre une certaine interprétation des faits observés. Donc, entre le danger de l'auto-représentation et le danger de « l'exotisation » (quand les anthropologues occidentaux étudient la culture d'un autre pays), je me demande quel est le meilleur parti à prendre. Comment un historien voit-il ce conflit et pense-t-il le résoudre au moment où il relit ces numéros publiés par *Ethnologie française* ?

**A. B.** : Je trouve cette présentation de la discipline qui précède la présentation du pays lui-même d'un grand intérêt. Elle montre que ce qui sera construit dans le national dépend autant de l'ethnologue que du national lui-même. Il n'y a pas de vision spontanée de soi-même. Et le cheminement intellectuel des ethnologues invoqué ici permet de comprendre comment l'ethnologue a construit son regard. Cette forme de contribution qui remplace partiellement l'absence d'une perspective explicitement historique, me satisfait parce qu'elle souligne l'aspect construit de la présentation nationale. Chaque pays a un rapport différent à sa propre histoire. L'absence ou la faible présence de l'histoire dans le numéro sur la Pologne ou sur la Slovaquie n'a pas le même sens que l'absence d'histoire dans les numéros sur la Norvège ou la Suède. Dans ces deux derniers, on peut penser à un parti pris méthodologique qui rappelle, à certains égards, le folklorisme d'antan traitant des mythes comme un éternel renouvellement du présent. Dans le cas des pays ex-communistes, il y a une volonté de négation du passé récent et de rupture avec lui.

**M. H.** : Je ne sais pas si le rapprochement n'est pas un peu forcé, mais j'observe que les numéros « nationaux » ont débuté en 1994. En 1993, il y a l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, la naissance de l'Union européenne, accompagnée par une volonté d'orienter désormais la recherche vers un pas é qui justifierait un destin européen commun. La publication des numéros étrangers marque une ouverture de la part de la revue

vers les autres espaces européens, mais on peut se demander si cela ne résonne pas aussi avec la volonté, affichée dès ce moment-là et concrétisée par le processus de Bologne en 1999, de constituer un espace européen de la recherche. Une tendance qui est peut-être renforcée aujourd'hui par le fait que le CNRS demande que les numéros de la revue contiennent de plus en plus d'articles en anglais, c'est-à-dire des articles qui pourraient être lus par un public beaucoup plus large, pan-européen. Donc, je me suis demandé si la publication de tous ces numéros étrangers, qui rime avec la volonté de l'ethnologie française de devenir une ethnologie européenne, correspondait à cette volonté politique de création d'un espace européen de la recherche ou tout simplement au principe de méthode : « comparatisme oblige ».

Maintenant je voudrais revenir sur le fait que dans les années 1980, vous avez coordonné avec d'autres collègues une *Histoire de la famille* [Burguière, Klapisch, Segalen et Zonabend, 1986]. Elle ne précise pas à quelle culture (française, etc.) appartiendrait la structure familiale étudiée. Dans un entretien antérieur vous m'aviez expliqué qu'à partir du moment où l'on traite d'un phénomène comme « la famille », on ne peut se limiter au cadre français, mais on doit obligatoirement élargir l'étude au cadre européen.

**A. B.** : Notre *Histoire de la famille* n'était pas simplement européenne. Elle se voulait « mondiale ». L'Europe n'a pas été découpée par pays dans cet ouvrage. Il y a dans la culture familiale des traits que l'on peut dire nationaux parce qu'ils sont issus de la construction nationale, mais ils cohabitent avec des caractères plus généraux, concernant les modèles domestiques, les conceptions de la parenté présentes dans les formes de l'alliance ou les règles successorales qui ne coïncident pas avec le cadre national. C'est pourquoi, quand on parle de « culture européenne » aujourd'hui, je me demande si l'on ne cherche pas tout simplement à donner un supplément d'âme à la construction d'un État européen. La culture européenne est tout autant de l'ordre du mythe que la culture nationale. Il n'y a pas des cultures, mais seulement des échanges culturels. La culture est un phénomène de circulation avec des formes particulières de stabilisation, de spatialisation. Le national en est une, parfois créé par la volonté d'un État, parfois appuyé sur une communauté linguistique. Mais toutes ces constructions sont approximatives. Elles essaient de donner rétrospectivement une cohérence à ce qui est essentiellement le résultat de l'échange et de la

circulation. C'est pourquoi je comprends l'attrait qu'on observe aujourd'hui chez certains historiens mais surtout chez les anthropologues pour une approche constructiviste du fait national. Il peut aller jusqu'à prendre le caractère national pour un fait purement imaginaire au risque d'ignorer la réalité sinon la matérialité de certains traits qui se transmettent, qui persistent. L'approche essentialiste qui consiste à faire correspondre l'identité nationale à un espace, une souveraineté politique et une langue, est une fiction qu'on a essayé de transformer en réalité lors du traité de Versailles. L'opération a plutôt mal réussi. D'où le besoin de fabriquer l'Europe aujourd'hui.

**M. H.** : Je voudrais évoquer enfin la question de l'interdisciplinarité qui existe au sein du comité de rédaction de la revue *Ethnologie française* et qui me semble très heureuse. Votre affiliation à l'école des Annales vous a conduit assez tôt à travailler dans un contexte interdisciplinaire. J'aimerais que vous évoquiez votre expérience des années 1960 et 1970 sur l'enquête de Plozévet, mais en avançant dans le temps pour nous parler du sens que doit prendre, selon vous, le mot « interdisciplinarité » pour un chercheur d'aujourd'hui, à l'heure où il devient une exigence officielle dans toutes les demandes de subventions de l'ANR, des colloques CNRS, etc. J'ai parfois l'impression que ce mot ne recouvre pas la même réalité, qu'il ne sous-tend pas le même type de travail collectif en recherche que dans les années 1970. Comment vous placez-vous par rapport à l'interdisciplinarité comme exigence émanant de la politique de recherche et qu'auriez-vous à dire à partir de l'expérience de l'interdisciplinarité qui a été la vôtre ?

**A. B.** : Je ne suis pas sûr que la façon dont se pose la question de l'interdisciplinarité aujourd'hui soit si différente de la façon dont elle se posait lors de l'enquête de Plozévet. Dans les années 1960 comme aujourd'hui il y a toujours eu deux façons de mettre en contact les chercheurs : une plus institutionnelle entre des spécialistes des disciplines différentes incités à travailler ensemble, et une plus artisanale et individuelle de mélange des approches. Qui parmi nous est un pur historien ou pur ethnologue ? Nous sommes toujours un peu les deux, ces distinctions tiennent plus au découpage des commissions du CNRS qu'aux pratiques des disciplines. Je prendrai un exemple concernant le fait national. J'ai essayé de joindre mes deux préoccupations, mes deux directions principales de recherche : l'histoire de la famille et la nation. Il y avait un lien entre les deux dans les formes d'appartenance.

mais je le situais mal. J'avais pris le biais du raisonnement généalogique comme forme de justification d'un lien privilégié associé au système de parenté, à une forme très ancienne d'identification qu'on rencontre-rait dans toutes les sociétés. Je pensais que l'engouement actuel pour le généalogisme en France était simplement une résurgence d'un mode aristocratique. Mais en lisant de plus près les études de Christiane Klapisch sur la genèse de l'arbre généalogique [1990] (car nous avons souvent échangé des idées et travaillé ensemble, mais, curieusement, c'est en la lisant que j'ai fait cette découverte), j'ai appris que l'origine des généalogies en France se trouve dans les récits écrits et illustrés pour les cours princiers et non pas dans le récit oral de la parenté tel qu'il existe dans la plupart des sociétés à travers le monde.

En France les premières figurations généalogiques concernent des lignages princiers et pourrait-on dire nationaux. En Europe, le récit des origines nationales, qu'on retrouve partout, prête aux grands États européens une origine troyenne. C'est le cas pour la France, l'Angleterre, etc. Ce modèle est fourni par une tradition parfaitement écrite, nourrie par l'héritage gréco-romain (Homère et Virgile). En France les premiers textes qui la mentionnent sont des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles. Les princes ont pris l'habitude de se donner une origine troyenne qui conduit leur peuple à s'identifier, dans un imaginaire, au lignage régnant. Ils ont ensuite remonté leurs origines jusqu'aux fils de Noé pour pouvoir cousiner avec le lignage le plus sacré : celui du Christ. Les grandes familles nobles qui convoitaient et s'ingéraient le pouvoir des princes souverains se sont tributées une mémoire généalogique depuis les XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles à l'instar des familles princières, suivies au XVII<sup>e</sup> siècle par la bourgeoisie de robe. Au XVIII<sup>e</sup> siècle la fantaisie généalogiste atteint le monde paysan. Dans sa volumineuse autobiographie, *Monsieur Nicolas*, Résolant de la Bretonne, fils d'un «laboureur» bourguignon, constitue la généalogie de sa famille en la faisant remonter jusqu'à l'empereur romain Pertinax. Le regain du généalogisme étudié par Martine Segalen [1991] qui est devenu, en France, un sport national, est dans la droite ligne de cette descente sociale d'un vieux passe-temps aristocratique.

Mais il y a un autre aspect dans le discours généalogique ordonnant le récit des origines nationales qui doit retenir notre attention. Si l'origine est troyenne, la nation vient d'ailleurs ; les Francs se sont installés sur le territoire et en sont devenus les souverains légitimes

par conquête. Au bout d'un certain temps on s'est rendu compte que le territoire n'était pas vide lors de leur arrivée, et l'on a vu resurgir dans l'historiographie, vers les XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, les Gaulois qu'on avait complètement oubliés, même si l'ouvrage de Jules César *La Guerre des Gaules* n'était jamais tombé dans l'oubli depuis l'Antiquité. On voit donc se dessiner une opposition entre les Francs (le pouvoir, la violence, l'État) et les Gaulois (la culture paysanne, les traditions). Un regard ethnographique sur la nation est né au XVI<sup>e</sup> siècle, dans le milieu savant des historiens, défenseurs de « l'histoire parfaite » qui s'intéresse à la place du folklore (les fêtes, les chansons, les patois, etc.) dans les usages paysans conçus comme les gisements de la culture nationale que ces savants attribuent à l'héritage celtique.

Dans l'affrontement entre ceux qui arrivent et ceux qui étaient là, il y a une dualité qu'on retrouve dans la plupart des légendes des naissances nationales. D'ailleurs la langue française, dans le doublet nation (le lieu de naissance) / patrie (le lieu du père), ne fait pas la distinction entre ceux qui arrivent et apportent le pouvoir et ceux qui étaient déjà là, alors que la langue allemande le fait entre *Vaterland* (le lieu du pouvoir sinon de la propriété paternelle) et *Heimat* (l'abri, la maison). En faisant un parallèle entre imaginaire national et imaginaire familial, on voit une dualité semblable se dessiner entre l'autorité et la maison, comme si ces deux types de liens, qui appartiennent à des registres culturels totalement différents, avaient tout de même une résonance entre eux et tentaient de créer une substance mystérieuse, un lien irréductible. Car contrairement à ce que l'on a l'habitude de dire, rien n'est moins naturel que le lien familial parce que c'est le seul où personne ne se ressemble aux autres. La famille est une réalité sociale et économique, pas biologique. Une autre particularité de la famille est aussi qu'elle ne regroupe pas des semblables comme les groupes d'âge ou de métiers ou d'origine. Dans une famille il n'y a que des différences, transcendées par les forts sentiments d'appartenance qui lient ses membres. Pour justifier le lien familial on évoque le sang, l'ADN ; pour revendiquer le lien national on évoque d'une manière analogue la langue ou la généalogie. Or il y a dans le lien national, induisant une forte solidarité entre des individus qui ne se sont jamais rencontrés, le même type de compensation dans l'imaginaire que celle que l'on observe dans l'idéologie familiale.

## I Références bibliographiques

ANDERSON Benedict, 1983, *Imagined Communities*, London, Verso.

BURGUIÈRE André, 1975, *Bretons de Plozévet*, Paris, Flammarion.  
– 2006, *L'École des Annales. Une histoire intellectuelle*, Paris, Odile Jacob.

BURGUIÈRE André, Christiane KLAPISCH, Martine SEGALEN et Françoise ZONABEND (dir.), 1986, *Histoire de la famille*, Paris, Armand Colin.

BURGUIÈRE André et Jacques REVEL (dir.), 2001 [1989–1993], *Histoire de la France*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 5 vol.

GELLNER Ernest, 1983, *Nations and Nationalism*, Oxford, Blackwell.

HOBSBAWM Eric and Terence RANGER (eds.), 1983, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press.

KLAPISCH-ZUBER Christiane, 1990, *La maison et le nom. Stratégies et rituels dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, éditions de l'EHESS.

SEGALEN Martine et Claude MICHELAT, 1991, « L'amour de la généalogie », in Martine Segalen (dir.), *Jeux de familles*, Paris, Presses du CNRS : 193–208.

VALENSI Lucette, 1992, *La glorieuse bataille des trois Rois*, Paris, Seuil, coll. « Univers historique ».